MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO

Ouagadougou, le 1 2 SEPT 2025

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT

DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° 25-01035

_/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement de trois (03) élèves Techniciens Supérieurs en Technologie d'Assistance Médicale option : Orthoprothèse, session 2025.

Ce sont:

TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN TECHNOLOGIE D'ASSISTANCE MÉDICALE OPTION: ORTHOPROTHÈSE

ADMISSIBLES

RAN	G NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE-CODE-CE	NTRE N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO OMAR	000469-104-03	B13615102	10/01/04
2°	KONVOLBO MOHAMED	000117-104-03	B10895647	21/07/97
2°	YAMEOGO BENEWENDE	000475-104-03	B13472826	31/12/04
2°	KONKOBO AMIDOU	000511-104-03	B11432645	31/12/01
5°	TANDIARI TIMBENDI	000115-104-03	B17364222	31/12/04
6°	KOANDA ALASSANE	000038-104-03	B15140454	28/08/91
6°	OUEDRAOGO ISSOUF	000125-104-03	B12066737	04/01/00
6°	ZONGO YEGUEDAWENDE DIANE	000245-104-03	B10965382	25/08/02
6°	SAWADOGO DAMIEN GUESWENDE	000166-104-03	B19109131	26/09/95
6°	SANDWIDI LOUKMANE	000160-104-03	B19176303	04/02/05
6°	SAWADOGO ROGER	000001-104-03	B21260697	15/12/96
6°	ZOUBOUDRE KABILOU	000309-104-03	B17976987	26/12/05



TECHNICIENS SUPÉRIEURS EN TECHNOLOGIE D'ASSISTANCE MÉDICALE OPTION : ORTHOPROTHÈSE

Arrêté la présente liste à 12 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre et par délégation,

le Secrétaire Général

Suanyaba Rodrigue OBOULBIGA

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Administration et du Travall